

Bilan Actif

Etat exprimé en euros
Règlement ANC 2022-06

		31/12/2025			31/12/2024
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	Capital souscrit non appelé (I)				
	Frais d'établissement (II)				
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires				
	Fonds commercial	667 251		667 251	667 251
	Autres immobilisations incorporelles				
	Imm. inc. en cours, avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
ACTIF CIRCULANT	Constructions				
	Installations tech.,mat. et outillage indus.	302 596	186 586	116 010	142 346
	Autres immobilisations corporelles	311 080	150 813	160 267	184 375
	Imm. corp. en cours, avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (1)				
	Participations	16 000		16 000	16 000
	Titres imm. de l'activité de portefeuille				
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
COMPTES DE REGULARISATION	Autres immobilisations financières	11 580		11 580	11 580
	Total de l'actif immobilisé (III)	1 308 507	337 399	971 108	1 021 552
	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements	12 033		12 033	14 805
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits finis	1 500		1 500	5 000
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (2)				
TOTAL GENERAL DE L'ACTIF (I à VII)	Créances clients et comptes rattachés	4 099		4 099	1 567
	Autres créances	50 375		50 375	21 535
	Charges constatées d'avance	5 881		5 881	1 576
	Capital souscrit appelé, non versé				
	Valeurs mobilières de placement	140 000		140 000	80 000
	Instruments financiers et jetons détenus				
	Disponibilités	123 898		123 898	123 209
	Total de l'actif circulant (IV)	337 786		337 786	247 693
	Frais d'émission des emprunts (V)				
	Primes de remboursement des emprunts (VI)				
	Ecarts de conversion et différences d'évaluation Actif (VII)				
TOTAL GENERAL DE L'ACTIF (I à VII)		1 646 293	337 399	1 308 894	1 269 245

(1) dont immobilisations financières à moins d'un an
(2) dont créances à plus d'un an

Bilan Passif

Etat exprimé en euros
Règlement ANC 2022-06

31/12/2025

31/12/2024

Capitaux Propres	Capital social ou individuel	8 000	8 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
	Ecarts de réévaluation		
	Ecarts d'équivalence		
	RESERVES		
	Réserve légale	800	800
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	474 170	337 754
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice	133 080	176 416
	Subventions d'investissement		1 840
	Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres	616 050	524 810
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit	347 883	424 481
	Emprunts et dettes financières divers (2)	199 317	183 317
	Instruments financiers à terme		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	21 097	23 648
	Dettes fiscales et sociales	97 398	85 480
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	27 149	27 510
	Produits constatés d'avance (1)		
	Total des dettes	692 845	744 435
	Ecarts de conversion et différences d'évaluation - Passif		
	TOTAL PASSIF	1 308 894	1 269 245
Résultat de l'exercice exprimé en centimes		133 079,97	176 416,38
(1) Dont à moins d'un an (hors avances et acomptes reçus sur commandes en cours)		424 881	397 106
(2) Dont emprunts participatifs			

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2018-02 du 6 juillet 2018, homologué par arrêté du 8 octobre 2018, modifiant le règlement n°2014-03 du 5 juin 2014.

Le bilan de l'exercice présente un total de **1 308 894 euros**.

L'exercice considéré débute le **01/01/2025** et finit le **31/12/2025**.
Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

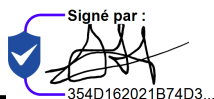
Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Certifié conforme, la gérance

Signé par :

354D162021B74D3...

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Titres de participations, titres immobilisés

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition y compris les frais accessoires. Un amortissement dérogatoire est alors constaté afin de tenir compte de l'amortissement de ces frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Produits et charges exceptionnels

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en **euros**

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Immobilisations

Etat exprimé en euros
Règlement ANC 2022-06

Etat exprimé en euros Règlement ANC 2022-06		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2025
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres	667 251					667 251
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	667 251					667 251
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre						
	sur sol d'autrui						
	instal. agencet aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels	302 596					302 596
	Instal., agencement, aménagement divers	302 745					302 745
	Matériel de transport	500					500
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	7 835					7 835
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes							
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	613 676					613 676
FINANCIERES	Participations	16 000					16 000
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières	11 580					11 580
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	27 580					27 580
TOTAL		1 308 507					1 308 507

Amortissements

Etat exprimé en euros
Règlement ANC 2022-06

	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2025
		Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement			
	Fonds commercial			
	Autres immobilisations incorporelles			
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
CORPORELLES	Terrains			
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement			
	Instal technique, matériel outillage industriels	160 250	26 336	186 586
	Autres Instal., agencement, aménagement divers	118 370	24 108	142 478
	Matériel de transport	500		500
	Matériel de bureau, mobilier	7 835		7 835
	Emballages récupérables et divers			
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	286 955	50 444	337 399
TOTAL		286 955	50 444	337 399

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires						
Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	

Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

100 % MAISON LAVEISSIERE
Société à responsabilité limitée
Au capital de 8 000 euros
Siège social : 1, rue Magali
83120 SAINTE MAXIME
844 234 401 R.C.S. FREJUS

DECISIONS ORDINAIRES ANNUELLES
DE L'ASSOCIÉE UNIQUE DU 26 FEVRIER 2026

DECISION D'AFFECTATION DU RESULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025

DEUXIEME DECISION

L'Associée unique approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter **le bénéfice** de l'exercice clos le **31 décembre 2025** s'élevant à **133 079,97 euros** de la manière suivante :

➤ Au compte « **Autres réserves** » : **133 079,97 €**

Conformément à la loi, l'Associée unique prend acte de ce que les dividendes distribués, au titre des trois exercices précédents, ont été les suivants.

<i>Exercices clos</i>	<i>Montant dividende</i>	<i>Montant éligible à l'abattement de 40 % Mais non soumis</i>
31/12/2024	40 000 €	40 000 €
31/12/2023	/	/
31/12/2022	/	/

Certifié conforme
La gérance

Signé par :

354D162021B74D3...